Protection des Oiseaux - LRBPO: devenez fan | www.protectiondesoiseaux.be Rue de Veeweyde 43 - 1070 Bruxelles | +32 (0)2 521 28 50 | protection.oiseaux@birdprotection.be

MEMORANDUM SUR LES FEUX D'ARTIFICE

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux demande l'interdiction des feux d'artifice en région wallonne. Les feux d'artifice font pleinement partie de nos célébrations nationales et émerveillent petits et grands. Néanmoins, ces explosions de couleurs ont des impacts très importants.

NOS ARGUMENTS

1 Impact environnemental

Des millions de particules fines sont libérées dans l'atmosphère lors d'un feu d'artifice traditionnel, ce qui correspond à la pollution engendrée par plusieurs milliers de voiture. De plus, les bombes de feux d'artifice produisent de gros déchets qui retombent dans la nature et polluent alors les sols et les cours d'eau.

2 Impact sur les animaux

Les feux d'artifice ne sont pas non plus sans conséquence sur la santé des animaux domestiques ou sauvages. Le volume sonore de certains feux d'artifice peut atteindre jusqu'à 160 décibels. Les détonations peuvent même provoquer des lésions auditives chez l'homme. Or, bien souvent, les animaux ont une ouïe beaucoup plus fine et sensible que l'oreille humaine.

Animaux domestiques

Les feux d'artifice sont une source importante de stress pour les animaux domestiques. Ces animaux assimilent ces bruits comme un danger et sont désemparés face à cette situation exceptionnelle. Il est alors possible que l'animal se blesse dans l'affolement, décide de prendre la fuite pour se mettre en sécurité ou, pire encore, perdent la vie des suites d'une crise cardiaque.

Animaux sauvages

L'explosion d'un feu d'artifice près d'un groupe d'oiseaux les fait complètement paniquer. Ils s'envolent alors précipitamment et peuvent s'écraser contre des obstacles (arbres, panneaux publicitaires, maisons, etc.) ou être heurtés par des véhicules routiers. En outre, ils peuvent s'envoler à haute altitude, pendant plusieurs dizaines de minutes. Ces ascendances sont habituellement réservées aux vols migratoires. Il en résulte un stress intense, fatal parfois, ou qui épuise les oiseaux à la recherche d'un nouvel abri nocturne paisible. Par ailleurs, des études prouvent qu'un feu d'artifice touche les oiseaux à environ 40km à la ronde. De ce fait, des milliers d'oiseaux peuvent être impactés par un seul et unique feu d'artifice. Soit plusieurs millions d'individus au moment des fêtes nationales ou de fin d'année.

Les insectes sont aussi dérangés par les nuisances hors du commun générées par les feux d'artifice. Ainsi, leur capacité de chasse ou de reproduction peuvent être gravement compromises. De nombreuses autres espèces sauvages sont impactées par le tir des feux d'artifice. Que ce soit de façon directe, par le bruit et les lumières ou de façon indirecte, par les particules fines ou les déchets émis par les fusées qui sont susceptibles de venir contaminer leurs sources de nourriture.

3 Législation actuelle

La législation en la matière diverge d'une région à l'autre du pays, mais, bonne nouvelle, le libre usage de feux d'artifice sera prochainement interdit en Flandre. Les communes pourront déroger à l'interdiction générale, mais uniquement à certains endroits et à des moments bien précis. Localement, certaines communes commencent à adopter l'usage de feux d'artifice à bruit contenu. Les fusées et chandelles y présentent un bien moindre risque de pollution de l'environnement. Ils s'inscrivent également dans le respect du bien-être animal grâce à leur faible niveau sonore : le bruit dégagé par des feux d'artifice à bruit contenu est de plus ou moins 90 décibels, alors qu'il est de 160 décibels pour les feux d'artifice traditionnels.

NOTRE DEMANDE

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux préconise, à l'instar de la Flandre, l'interdiction des feux d'artifice en région wallonne. A défaut, les feux d'artifice à bruit contenu peuvent être un bon compromis entre le désir de l'homme de perpétuer les traditions et le respect des animaux sauvages et domestiques.